Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

NB. : la présente déclaration répond aux exigences de l'article 4, paragraphe 1, point a), et à l'article 4, paragraphes 2, 3 et 4, du règlement (UE) 2019/2088, ainsi qu'aux articles 4 à 10 du règlement délégué (UE) 2022/1288.

Acteur des marchés financiers

Louvre Banque Privée, LEI 96950085DHGG9K8CYV50

Résumé

Louvre Banque Privée prend en considération les principales incidences négatives (PAI) de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité.

Le présent document est la déclaration consolidée relative aux PAI sur les facteurs de durabilité de Louvre Banque Privée.

Elle couvre une période de référence allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

A noter que Louvre Banque Privée ne prend en compte les incidences négatives sur les facteurs de durabilité que depuis le 1er janvier 2023.

Ainsi, les éléments de la présente déclaration portant sur l'année 2022, lorsqu'ils sont disponibles, ne sont fournis qu'à titre indicatif, portant sur une période de référence pour laquelle Louvre Banque Privée ne prenait pas encore en compte les incidences négatives et n'avait pas mis en place de politique relative à leur maitrise.

Le premier rapport complet sera produit au 30 juin 2024, sur l'année de référence 2023.

Au regard du caractère diversifié des mandats, toutes les principales incidences négatives sont concernées.

Louvre Banque Privée a néanmoins choisi de prioriser le suivi des incidences négatives qui sont intégrées dans « l'approche clef en main » proposée dans les questionnaires clients, soit :

- La réduction des émissions de CO2.
- Le respect des normes sociales minimales et des droits humains.
- La parité et égalité entre les femmes et les hommes.

Par ailleurs, Louvre Banque Privée a l'intention, au fur et à mesure que les informations deviennent disponibles, c'est-à-dire depuis le 1er janvier 2023 :

- D'intégrer les incidences négatives dans son analyse ESG, afin, le cas échéant, d'entamer des actions vis-à-vis des sociétés et producteurs les moins performants et / ou de revoir la composition du mandat en cas d'absence d'amélioration ou de plan d'amélioration.
- D'identifier, au niveau entité et au niveau de chaque mandat
  - Les incidences négatives pour lesquelles les scores sont les plus mauvais, notamment au regard du marché.
  - Et/ou celles pour lesquelles, en vision pluriannuelle, une dégradation ou une absence d'amélioration est constatée. Cette analyse sera effectuée à compter du premier rapport complet, soit le rapport à publier au 30 juin 2024 sur l'année de référence 2023.

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité [Informations prévues par l'article 7 du règlement délégué (UE) 2022/1088]

Louvre Banque Privée ne prend en considération les incidences négatives dans sa politique d'investissement que depuis le 1er janvier 2023. Ainsi, la plupart des informations quantitatives ne sont pas disponibles sur l'année de référence 2022. La description quantitative des principales incidences négatives sera publiée lors du prochain rapport en juin 2024, sur l'année de référence 2023.

Voir tableau en pièce-jointe.

Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité [Informations prévues par l'article 7 du règlement délégué (UE) 2022/1088]

La politique de prise en compte du risque de durabilité de Louvre Banque Privée a été approuvée le 18 janvier 2023 par le Directoire de la banque.

La répartition des responsabilités concernant la mise en œuvre de cette politique dans le cadre des stratégies et procédures organisationnelles est décrite au chapitre 3 de la Politique de durabilité de Louvre Banque Privée (disponible au chapitre informations réglementaires de notre site).

Louvre Banque Privée a pour objectif de recenser et de piloter la totalité des 14 indicateurs obligatoires de la règlementation SFDR depuis le 1er janvier 2023. A noter que le taux de couverture de ces données reste partiel, parfois très faible pour certaines données. Ainsi, nous ne disposons pas à ce jour d'un taux de couverture et d'une fiabilité permettant de mesurer les incidences négatives sur certains indicateurs. Louvre Banque Privée s'attend à une amélioration de la disponibilité et de la qualité de la donnée pour le prochain exercice.

Louvre Banque Privée demande régulièrement à ses fournisseurs de données d'actualiser les données disponibles, et prend contact directement le cas échéant avec les sociétés de gestion en cas de couverture jugée insatisfaisante.

Conformément à la réglementation, Louvre Banque Privée a sélectionné des indicateurs additionnels. A ce jour, les indicateurs sélectionnés sont les suivants :

- Pour les indicateurs environnementaux : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone ; Investissements dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau ; Investissements dans des sociétés productrices de produits chimiques
- Pour les indicateurs sociaux : Cas de discrimination

Ce choix a été effectué à la fois au regard de la pertinence par rapport aux activités de Louvre Banque Privée, aux priorités de sa politique d'investissement, mais aussi en fonction des taux de disponibilité des données. Ainsi, cette sélection d'indicateurs additionnels sera régulièrement réévaluée et est susceptible d'évoluer si d'autres indicateurs se révélaient plus adapté.

Les fournisseurs de données utilisés par Louvre Banque Privée sont Moody's ESG Solutions pour les titres vifs et Morningstar – Sustainalytics pour les OPCVM.

Politiques d'engagement [Informations prévues par l'article 8 du règlement délégué (UE) 2022/1088]

Sur le périmètre des titres vifs (actions et obligations), Louvre Banque Privée ne mène pas de politique d'engagement en tant que telle auprès des émetteurs. En effet, Louvre Banque Privée, n'ayant pas la propriété des titres, n'a pas la possibilité légale de voter aux assemblées générales.

Sur le périmètre OPC, Louvre Banque Privée suit la performance de ses partenaires Sociétés de Gestion sur les PAI au travers des données sur les incidences négatives qu'elles lui communiquent.

Sont priorisées les PAI suivantes (correspondant à l'approche clé en main de Louvre Banque Privée)

- La réduction des émissions de CO2
- Le respect des normes sociales minimales et des droits humains
- La parité et égalité entre les femmes et les hommes

Un questionnaire d'engagement est en cours de construction pour interroger les sociétés sur les modalités détaillées de prise en compte des incidences négatives.

A noter que le premier exercice complet de prise en compte de ces incidences négatives sera l'année de référence 2023, pour une publication au 30 juin 2024.

Références aux normes internationales [Informations prévues par l'article 9 du règlement délégué (UE) 2022/1088]

Louvre Banque Privée est signataire – depuis décembre 2021 - des PRI (Principles for Responsible Investment) initiés par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE Finance) et le Pacte Mondial des Nations Unies. Louvre Banque Privée a ainsi réaffirmé son engagement d'investisseur responsable tout en bénéficiant d'un cadre pour continuer à développer des actions sur les volets Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en interne et auprès de ses partenaires.

Les six Principes pour l'Investissement Responsable sont un ensemble de principes d'investissement volontaires et ambitieux qui proposent une liste d'actions possibles pour promouvoir l'intégration des critères Environnements, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans la pratique de l'investissement. Les UN-PRI reposent sur les 6 principes suivants :

- Principe 1 : intégrer les questions ESG dans l'analyse des investissements et les processus de décision.
- Principe 2 : être des propriétaires actifs et intégrer les questions ESG dans nos politiques et pratiques de propriété.
- Principe 3 : demander aux entités dans lesquelles nous investissons de fournir une information appropriée sur les questions ESG.
- Principe 4 : encourager l'acceptation et la mise en œuvre des Principes au sein du secteur de l'investissement.
- Principe 5 : travailler ensemble pour améliorer notre efficacité dans la mise en œuvre des Principes.
- Principe 6 : rendre compte de nos activités et des progrès réalisés dans la mise en œuvre des Principes.

Conformément à sa volonté de s'inscrire dans une trajectoire "Net Zero" de décarbonation, compatible avec les objectifs de long terme de l'accord de Paris, Louvre Banque Privée exige depuis le 1er janvier 2023 que tous les mandats de gestion intègrent les enjeux liés au climat dans la politique d'investissement. Dès 2023, 50% des encours sous gestion doivent être investis dans des actifs dont les émetteurs ou producteurs ont pris un engagement d'alignement avec une trajectoire dite "Net Zero", qui implique :

- Pour les titres vifs, que les émetteurs aient adopté une stratégie chiffrée, alignée sur l'accord de Paris (objectif 1,5 degrés ou 2 degrés). Louvre Banque Privée s'appuie pour le contrôle de ces engagements sur les données fournies par l'organisme de certification SBTI (Science Based Target Initiative).
- Pour les OPC, que les sociétés de gestion soient signataires de la Net Zero Asset Manager Alliance » (à noter que cela ne préjuge pas du fait que 100% des actifs de la société de gestion concernée sont "unitairement" alignés à la trajectoire Net Zero).

A compter de l'exercice 2024, Louvre Banque Privée souhaite augmenter progressivement ces proportions, pour atteindre à terme 100%. Une trajectoire détaillée et chiffrée est en cours d'élaboration.

Louvre Banque Privée n'a pas retenu en tant que tel de scénario climatique prospectif car elle s'appuie sur les méthodologies respectives des initiatives SBTI et NZAMA pour mesurer l'alignement de ses encours à une trajectoire conforme aux objectifs des accords de Paris.

Comparaison historique [Informations prévues par l'article 10 du règlement délégué (UE) 2022/1088]

Le présent rapport est le premier rapport relatif à la prise en compte des incidences négatives.

Les comparaisons historiques ne sont donc pas encore disponibles.

Le premier cycle complet de prise en compte effective et complète des incidences négatives dans la politique de gestion sera sur l'année de référence 2023, pour un rapport publié au 30 juin 2024.

Louvre Banque Privée - Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 190 138 494 euros. Siège social : 48 rue du Louvre 75001 Paris RCS : Paris 384 282 968 - Établissement de crédit et société de courtage en assurances - ORIAS n° 07 004 983 Adhérent au Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution. Identifiant unique au titre de la REP PAPIER : FR233171_03XUYG.

LOUVRE BANQUE PRIVÉE
PAR LA BANQUE POSTALE

Annexes Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

TABLEAU 1 - DÉCLARATION RELATIVE AUX PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES DES DÉCISIONS D'INVESTISSEMENT SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ

INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS							
Incidence négative sur la durabilité	Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Elément de mesure	Incidences (année n)	Taux de couverture	Incidences (année n-1)	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT							
Climat	1. Emissions de gaz à effet de serre	Émissions de GES de niveau 1	NA	NA	NA	Donnée non disponible avec un taux de couverture et de fiabilité suffisant pour l'année de référence 2022. Louvre Banque Privée les publiera pour le rapport du 30 juin 2024 sur l'année de référence 2023.	Depuis le début de l'année 2023, Louvre Banque Privée a fixé une trajectoire climat, supposant de passer de 50% des encours gérés selon une trajectoire «Net Zero» en 2023 à 100% en 2040. Louvre Banque Privée respecte cette trajectoire et la politique de gestion a été modifiée afin qu'il s'agisse d'un aspect contraignant. La prise en compte de cet indicateur par les mandats de gestion est obligatoire depuis le 1er janvier 2023.
		Émissions de GES de niveau 2	NA	NA	NA	Idem supra	Idem supra
		Émissions de GES de niveau 3	NA	NA	NA	Idem supra	Idem supra
		Émissions totales de GES	NA	NA	NA	Idem supra	Idem supra

	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	NA	NA	NA	Idem supra	Idem supra
	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	NA	NA	NA	Idem supra	Idem supra
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	NA	NA	NA	Idem supra	Louvre Banque Privée a revu sa politique fossiles en décembre 2022. A compter de début 2025, la poursuite de l'expansion pétrolière et gazière par les sociétés du secteur pétrole et gaz deviendra un motif d'exclusion.
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	NA	NA	NA	Idem supra	Louvre Banque Privée ne dispose pas à ce jour d'un taux de couverture lui permettant de mesurer cet indicateur de manière quantitative. Celui-ci sera pleinement pris en compte et des objectifs pourront être fixés lorsque nous disposerons d'un taux de couverture suffisant. Néanmoins, Louvre Banque Privée demande à ses sociétés de gestion partenaires de prendre en compte cet indicatreur dans leur propre politique de gestion.
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	NA	NA	NA	Idem supra	Idem supra

Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/ établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones	NA	NA	NA	Idem supra	Idem supra
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	NA	NA	NA	Idem supra	Idem supra
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investi, en moyenne pondérée	NA	NA	NA	Idem supra	Idem supra
INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION							
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	NA	NA	NA	Donnée non disponible avec un taux de couverture et de fiabilité suffisant pour l'année de référence 2022. Louvre Banque Privée les publiera pour le rapport du 30 juin 2024 sur l'année de référence 2023.	La prise en compte de cet indicateur par les mandats de gestion est obligatoire depuis le 1er janvier 2023. La politique poursuivie par Louvre Banque Privée est que la part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales soit égale à zéro.

	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	NA	NA	NA	Idem supra	Idem supra
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	NA	NA	NA	Idem supra	Louvre Banque Privée ne dispose pas à ce jour d'un taux de couverture lui permettant de mesurer cet indicateur de manière quantitative. Celui-ci sera pleinement pris en compte et des objectifs pourront être fixés lorsque nous disposerons d'un taux de couverture suffisant. Néanmoins, Louvre Banque Privée demande à ses sociétés de gestion partenaires de prendre en compte cet indicatreur dans leur propre politique de gestion.
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	NA	NA	NA	Idem supra	

	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	NA	NA	NA	Idem supra	La prise en compte de cet indicateur par les mandats de gestion est obligatoire depuis le 1er janvier 2023. Louvre Banque Privée dispose par ailleurs d'une politique armement et n'investit pas dans des émetteurs impliqués dans la vente ou la fabrication "d'armes controversées" (voir détail dans notre charte ESG)
INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS DES ÉMETTEURS SOUVERAINS OU SUPRANATIONAUX							
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	NA	NA	NA	Donnée non disponible avec un taux de couverture et de fiabilité suffisant pour l'année de référence 2022. Louvre Banque Privée les publiera pour le rapport du 30 juin 2024 sur l'année de référence 2023.	Louvre Banque Privée ne dispose pas à ce jour d'un taux de couverture lui permettant de mesurer cet indicateur de manière quantitative. Celui-ci sera pleinement pris en compte et des objectifs pourront être fixés lorsque nous disposerons d'un taux de couverture suffisant.
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	NA	NA	NA	Idem supra	Idem supra

TABLEAU 2 - INDICATEURS CLIMATIQUES, ET AUTRES INDICATEURS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT, SUPPLÉMENTAIRES

INDICATEURS APPLICABLES AUX INVESTISSEMENTS DANS DES SOCIÉTÉS							
	Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Elément de mesure	Incidences (année n)	Taux de couverture	Incidences (année n-1)	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Emissions	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris	NA	NA	NA	Donnée non disponible avec un taux de couverture et de fiabilité suffisant pour l'année de référence 2022. Louvre Banque Privée les publiera pour le rapport du 30 juin 2024 sur l'année de référence 2023.	Louvre Banque Privée ne dispose pas à ce jour d'un taux de couverture lui permettant de mesurer cet indicateur de manière quantitative. Celui-ci sera pleinement pris en compte et des objectifs pourront être fixés lorsque nous disposerons d'un taux de couverture suffisant.
	7. Investissements dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de gestion de l'eau	NA	NA	NA		

TABLEAU 3 - INDICATEURS SUPPLÉMENTAIRES LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES ET DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés							
Questions sociales et de personnel	7. Cas de discrimination	1. Nombre de cas de discrimination dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée 2. Nombre de cas de discrimination ayant donné lieu à une sanction dans les sociétés concernées, en moyenne pondérée	NA	NA	NA	Donnée non disponible avec un taux de couverture et de fiabilité suffisant pour l'année de référence 2022. Louvre Banque Privée les publiera pour le rapport du 30 juin 2024 sur l'année de référence 2023.	Louvre Banque Privée ne dispose pas à ce jour d'un taux de couverture lui permettant de mesurer cet indicateur de manière quantitative. Celui-ci sera pleinement pris en compte et des objectifs pourront être fixés lorsque nous disposerons d'un taux de couverture suffisant.

Identifiant d'entité juridique : **Louvre Banque Privée - Juillet 2023**